



**ARRETE MUNICIPAL N°240/2025**  
**portant fermeture du Square le Bretzel à**  
**l'occasion du montage et du démontage des**  
**Noélies**

102

7/211.2 – 212.2- SG/KR

**Le Maire de la Commune de BARTENHEIM,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2213-1, L 2213-2 et R 2213-1 ;

**CONSIDERANT** qu'en raison du montage et du démontage des cabanons des Noélies, il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers et des intervenants ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1**

Le square Le Bretzel sera fermé au public à partir du lundi 24 novembre 2025 et jusqu'au mercredi 10 décembre 2025 à 18h00, le temps du montage des cabanons pour les Noélies.

**ARTICLE 2**

Le square Le Bretzel sera fermé au public à partir du lundi 15 décembre 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025, le temps du démontage des cabanons pour les Noélies.

**ARTICLE 3**

Les usagers devront se conformer strictement à la signalisation et à la pré signalisation qui seront mises en place.

La signalisation du chantier et de ses accès est à la diligence de la commune de Bartenheim qui en est responsable.

La zone des travaux devra être balisée afin d'être visible, de jour comme de nuit, par tous les usagers.

**ARTICLE 4**

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Brigade de Gendarmerie de Sierentz
- Brigade verte
- Centre de secours de Saint-Louis
- Centre routier de Bartenheim
- Publiée au recueil des actes administratifs de la mairie

Fait à Bartenheim, le 20 novembre 2025

Le Maire  
Bernard KANNENGIESER

Publié le

24 NOV. 2025

